

ART2024-53 ARRETE D'AUTORISATION D'ORGANISATION D'UN EVENEMENT

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article 2212-2.

VU la loi 95-73 du 21 janvier 1995 d'organisation et de programmation relative à la sécurité et notamment son article 23, 1er alinéa.

VU la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.

VU le décret n° 97-646 du 31 mai 1997 relatif à la mise en œuvre de service d'ordre par les organisateurs de manifestations sportives, récréatives ou culturelles à but lucratif et sa circulaire d'application.

CONSIDERANT la demande de l'association ECT Lisieux,

ARRETE

ARTICLE 1er : L'association ECT Lisieux, représenté par M Nicolas Vattier est autorisée à emprunter les voies et chemins de la commune pour sa randonnée VTT/Marche « sous les pommiers » le 20 Octobre 2024.

ARTICLE 2 : L'organisateur appliquera toute mesure visant à garantir la protection et la sécurité des participants et des autres usagers des voies et chemins empruntés.

ARTICLE 3 : Le représentant de l'assocation, Messieurs les commandants des brigades de proximité de Cormeilles et de Saint-Georges du Vièvre, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté dont copie sera adressée à M. le Préfet de l'Eure.

Le M/06/2024 Jacky LESAULNIER,

Maire

A-RT 2024-53

ECT Lisieux Nicolas VATTIER 1552, Route de la croix maillard 14590 Moyaux 0687904757 recherectl@gmail.com





Madame, Monsieur le maire,

Je vous informe que la randonnée VTT/Marche « sous les pommiers » organisée par l'ECT Lisieux à Moyaux passera sur le territoire de votre commune le 16 Octobre 2022, en empruntant routes et chemins.

Aucunes fermetures de routes ne sera nécessaire et les participants doivent respecter le code de la roue.

Je vous remercie de bien vouloir remplir ce document et nous le retourner.

Merci d'avance.

Je soussigné, Mme AMR <u>Souly frantif</u> maire de la commune de <u>Stringer</u> de lor muilly autorise le club ECT Lisieux à faire passer sa randonnée VTT /marche sur la commune de <u>Stringer</u> de lor mei les

Nom et signature

Ly hear lives



